

JOURNÉE DES PRÉSIDENTS 2015

25 NOVEMBRE 2015

FIAP JEAN MONNET - PARIS

COMPTE-RENDU ILLUSTRÉ

Dernière mise à jour le **jeudi 17 décembre 2015**

La Journée des présidents 2015



FIAP Jean MONNET - Paris 14

Le mercredi 25 novembre, 65 présidents de section amopalienne de la Métropole sont réunis dans la salle des conférences du Foyer international d'accueil de Paris (FIAP) pour participer à la 4ème conférence des présidents de section, après celles de Dijon, Tours et Paris en 2014.

Quelques mots de bienvenue et de présentation du FIAP Jean MONNET de Paris 14ème par sa directrice précèdent l'intervention de Patrice Henriot, directeur administratif de l'AMOPA qui, au nom de l'AMOPA, fait part de ses sentiments d'immense tristesse aux sections meurtries par les récents attentats.

Le président Michel Berthet salue l'auditoire, le remercie de sa présence. Il présente Mme Danielle THOUIN, récemment nommée secrétaire générale nationale. Il rappelle avec force et conviction ce qu'est l'AMOPA dans ses profondeurs, ce que doit être l'AMOPA, ce que l'on veut en faire. Il insiste sur la nécessité d'une volonté forte d'être ensemble pour remplir, avec le maximum d'efficacité, notre mission.

Roger Savajols, vice-président, insiste sur le fait que la journée sera celle que nous ferons, bâtie sur la richesse et la sincérité des échanges. L'ordre du jour est dense. Il ne sera pas fait ici de compte rendu exhaustif.

Seuls trois points seront évoqués :

- Une journée des Palmes académiques
- Le code d'éthique et de déontologie
- La Réserve citoyenne.

Nous relaterons aussi, succinctement, deux interventions, celle de Monsieur TEILLARD, directeur de cabinet adjoint de Madame la Ministre de l'Education nationale et celle de notre collègue amopalien Bernard Faure, trésorier de la section de la Loire, qui a pour objectif d'aider ses collègues des sections dans leurs travaux comptables.

Ordre du jour

1. Se faire connaître, se faire reconnaître. Quelles stratégies pour quels effets ? Une journée des Palmes académiques.
2. L'utilité publique. Du restrictif à l'ouverture.
3. L'AMOPA, une construction unitaire et solidaire
 - Le code d'éthique et de déontologie. La charte graphique.
 - Les moyens financiers.
 - La gestion administrative : la base miroir.
4. La mobilisation solidaire et l'engagement en faveur des adhésions et des abonnements.
5. L'AMOPA et l'éducation populaire. La Réserve citoyenne.
6. Un souffle démocratique. L'évolution des statuts et des règlements intérieurs.
7. Recevoir les Palmes académiques.

La Journée des Palmes académiques, demeure à ce jour un sujet de réflexion et d'étude.

Dans le souci d'accroître la visibilité de notre Association, il a été envisagé (la question a été posée en réunion du Conseil d'administration d'avril 2015) d'organiser, annuellement, une « Journée nationale des Palmes académiques » dont l'objet serait de débattre sur des sujets vastes mais cruciaux qui, faute de temps, ne peuvent être traités de façon approfondie dans les ateliers du congrès de l'AMOPA (laïcité, illettrisme, recrutement, fidélisation des adhérents... etc.).

Le code d'éthique et de déontologie :

A l'instar de nombreuses associations dans des champs d'activité très différents, l'AMOPA s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie Ce code, rédigé par des administrateurs nationaux, destiné aux adhérents de l'AMOPA et aux présidents de section, approuvé par le conseil d'administration d'avril 2015, sera adressé aux présidents. Il sera annexé au règlement intérieur de l'AMOPA nationale et au règlement intérieur des sections départementales.

Le code de déontologie, science morale des devoirs à accomplir, indique la conduite à tenir dans l'exercice de la délégation donnée par le président national pour gérer l'activité et les finances d'une section en vue du respect de l'éthique et des valeurs amopaliennes.

La Réserve citoyenne de l'Education nationale et intervention de M. TEILLARD :

Créée après les attentats terroristes de janvier 2015 dans chaque académie, elle donne à chacun la possibilité d'être, aux côtés des équipes éducatives, utile pour l'Ecole de la République. Elle est ouverte à toute personne majeure, bénévoles d'associations, étudiants, retraités, professions libérales et membres de la fonction publique... etc.

La Réserve citoyenne de l'Education nationale constitue une forme d'engagement individuel bénévole au service de l'Ecole de la République.

Une convention pour la promotion de la Réserve a été signée entre la Ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le président national de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques.

Par cette convention l'AMOPA participe à contribuer à faire vivre les valeurs républicaines dans les établissements scolaires.

En fin de matinée, M. TEILLARD, directeur de Cabinet adjoint de Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale vient nous entretenir pendant trente minutes sur ce sujet. Ses propos portent essentiellement sur la raison de la mise en place de la Réserve citoyenne : rapprocher l'Ecole des citoyens, être un lien privilégié entre Nation et Ecole.

Il convient de définir les valeurs et de faciliter leur transmission. L'un des enjeux est de convaincre les enseignants que les réservistes ne vont pas les concurrencer.

M. TEILLARD précise que la réserve est pilotée, dans chaque académie, par le recteur qui gère le dispositif, mais dans ce dispositif c'est le chef d'établissement qui a le plus grand rôle.

Intervention de M. Bernard Faure, trésorier de la section de la Loire :

Dans le souci de faciliter la tâche des trésoriers de section, Bernard Faure fait une communication sur la façon dont il tient, sur une feuille de calcul EXCEL, l'évolution, sur l'année civile, du compte courant de la section.

Une saisie « au fil de l'eau » : un listing qui ressemble à un relevé bancaire mais avec des regroupements possibles qui, par de simples filtrages, donneront les montants des recettes et des dépenses conformément aux requêtes de la maquette SF envoyée par le siège national.

C'est dans un esprit d'entraide que Bernard Faure peut vous communiquer les fiches qu'il a mises au point et qu'il pratique. Elles sont à la disposition de tout trésorier qui souhaiterait les utiliser.

Faire la demande à [**amopa42@orange.fr**](mailto:amopa42@orange.fr)

Les fichiers suivants vous seront envoyés :

- Mode d'emploi (PDF)
- Exemple de... (Excel) sur lequel vous pourrez faire quelques essais, (onglet Compte). Quelques onglets en plus...
- Suivi de compte courant (Excel) fiche vierge pour 2016.

Merci à Bernard Faure.

17 heures : la Journée se termine après huit heures d'informations, d'échanges, de débats. Journée dense mais constructive.

*Anne MATHIEU
Administratrice nationale
Responsable éditoriale du site internet national*



L'assemblée attentive



Les présidents de sections



Les intervenants



De gauche à droite :
Chantal Pelletier, secrétaire générale adjointe,
Danielle Thouin, secrétaire générale,
Jacques Thierry, vice-président,
Roger Savajols, vice-président,
Michel Berthet, président national,
Alain Celerier, trésorier national,
Alain Dorato, trésorier national adjoint